



EHPAD « Résidence Vauban » - 11, Rue Georges Pompidou – 90 000 Belfort
Tél : 03 84 55 91 00 Fax : 03 84 22 72 61

CONSEIL DE VIE SOCIALE

Du jeudi 01 Février 2024

Ordre du jour :

- Evaluation externe,
- Budget 2024,
- Nouvelle résidence Valdoie,
- Plaintes et réclamations,
- Questions diverses.

Était présent pour la résidence :

- ✓ Frédéric ROBISCHUNG, Directeur

Était présente pour les représentants des salariés :

- ✓ Emilie CHOULAT, Secrétaire de Direction
- ✓ Fabienne GROSJEAN, Responsable Animation
- ✓ Erika TROPPEY, Gouvernante

Étaient présentes pour les représentants des résidents :

- ✓ Danièle CHARMY, représentante titulaire des résidents

Étaient présentes pour les représentants des familles :

- ✓ Marie-Paule THIEBAUD, représentante titulaire des familles

Début de la séance à 10h00

1. ÉVALUATION EXTERNE

- L'évaluation externe a été réalisée par le cabinet extérieur « 4 As », les 11 et 12 décembre dernier, avec la visite de deux évaluateurs procédant à l'évaluation selon le référentiel national. Pour rappel, ce référentiel est structuré en trois chapitres (le résident, les professionnels et l'établissement), se traduisant par des entretiens ayant eu lieu avec les résidents, les membres du conseil de la vie sociale, les professionnels et la gouvernance.
- Le retour oral des évaluateurs à l'issue de ces deux jours, est globalement très satisfaisant, avec cependant quelques points d'amélioration annoncés. Notamment le nombre insuffisant de participant à notre CVS (Conseil de Vie Sociale), c'est pourquoi lors de la prochaine séance nous inviterons à la cooptation plusieurs personnes s'étant portées volontaires.
- Par suite du retard lié à un problème interne au cabinet, nous sommes actuellement dans l'attente du rapport qui nous permettra d'analyser l'aperçu plus détaillé selon les points évalués. A sa réception, nous aurons alors un mois pour en prendre connaissance et éventuellement faire part de nos remarques. Le résultat final sera transmis à l'ARS (Agence Régionale de Santé) ainsi qu'au Conseil Départemental et sera diffusé en interne. L'évaluation est valable pour une durée de 5 ans.

2. BUDGET 2024

- Nous rappelons que chaque année, c'est le Conseil Départemental qui établit l'arrêté des prix de journée hébergement et dépendance. Pour cette année 2024, une augmentation de 4,5 % est inévitable pour couvrir les hausses des dépenses liées à la courbe inflationnaire du coût de la vie, sur des postes tels que les salaires, le gaz, l'électricité, l'alimentation, entre autres. Cependant, cette augmentation reste inférieure à l'inflation générale du coût de la vie, lié à cette période inflationniste du contexte social dans lequel nous nous trouvons actuellement. Cela s'aligne sur l'annonce faite d'augmenter la retraite de base de +5,2 %, ainsi que la retraite complémentaire de +4,8 % pour cette année.
- Schématiquement, le budget de notre EHPAD (association privée à but non lucratif nous permettant de bénéficier de subventions), se décompose en trois parties, que voici :
 - Le budget « soins », intégralement à la charge de la CPAM, permettant de financer le personnel soignant (100% des infirmières, 100% du médecin coordonnateur, 70% des aides-soignantes) et les dépenses de fonctionnement liées aux équipements médicaux, aux médicaments, aux médecins traitants, aux analyses médicales, au kinésithérapeute (sous convention à hauteur de 9h/semaine).
 - Le budget « dépendance », financé en partie par le Conseil Départemental, permettant de financer le personnel soignant (30% des aides-soignantes) et le personnel logistique (30% des agents logistiques). Il englobe également les dépenses liées aux protections et au financement des investissements liés à la dépendance.
 - Le budget « hébergement » (calculé en prix de journée) est à la charge du résident, il alimente le budget de fonctionnement de l'établissement qui est arrêté par le Conseil Départemental. Cette partie du budget couvre notamment les dépenses liées à l'alimentation, au chauffage, à l'électricité, aux assurances, à la maintenance, aux salaires du personnel, à l'animation, à la vie thérapeutique...
- Toutes les places disponibles à la résidence sont agréées à l'Aide Sociale, c'est-à-dire que si les moyens financiers d'une personne ne sont pas suffisants, le Conseil Départemental complète le différentiel, après enquête financière auprès de la famille. Trois personnes bénéficient de ce dispositif à la résidence Pierre Bonnet.
- La ligne de conduite budgétaire du Pôle Gériatrique est déjà imprégnée, depuis plusieurs années maintenant, de cette période d'inflation défavorable. Nous restons très « prudents » dans la gestion de nos budgets et étudions de plus en plus concrètement les différents axes s'offrant à nous pour nous permettre de réaliser certaines économies, notamment au niveau des fluides (eau, électricité, chauffage) pour

supporter la hausse de l'énergie. Etude actuelle avec un cabinet sur la notion d'énergie renouvelable, installation de panneaux photovoltaïques pour l'eau chaude, plus d'informations seront communiquées selon l'avancement des projets.

- Nouvelle charge imprévue annoncée en ce début d'année par « Le Grand Belfort », avec la décision pour l'ensemble des organismes privés de supprimer le ramassage des déchets. L'enlèvement de ces containers poubelles devient donc à notre charge, et s'effectue à la quantité de container.
Pour représentation, nous évacuons en moyenne 5 containers à chaque levée, et ce, deux fois par semaine, donc sur une base de 10 containers par semaine, à 18,00€ le container, cela représente un nouveau coût non négligeable à l'année.
- Autres évolutions de nos lignes budgétaires :
Celle de la gestion du linge. Effectivement, pour tout nouveau résident, la gestion de son linge personnel est à la charge de la résidence.
Les hausses de la taxe foncière, des coûts des normes et des vérifications obligatoires (telles que dératissage, climatisation des locaux, les diverses interventions de maintenance).

3. NOUVELLE RÉSIDENCE DE VALDOIE

Comme vous le savez déjà, la résidence « La Rosemontoise », dernière venue du Pôle Gériatrique, se verra prochainement remplacée par la construction actuelle de la future résidence baptisée « Les Rubans » en lien avec l'historique du site de construction situé à Valdoie. Une visite sera proposée au printemps 2024. La fin des travaux est estimée à moins d'un an maintenant, ensuite viendra les diverses commissions (pompiers, autorités de santé, ...) pour l'autorisation générale d'ouverture, ce qui porte le projet d'un déménagement courant 2025.

4. PLAINTES ET RÉCLAMATIONS

- « Revoir le marquage des vêtements, qui s'en trouvent parfois abîmés ».
Un échange sera fait avec la gouvernante pour faire un point avec le prestataire.
- « Noter le nom à côté des personnes décédées »
L'affichage a été modifié en ce sens.
- « Espace douche souvent en désordre par manque de rangement »
Effectivement nous en avons conscience, un devis pour des armoires d'angle est en cours afin d'en équiper éventuellement les chambres.
- « Comment accéder au square Emile Lechten depuis la résidence ? »
L'accès se fait par un portillon à l'arrière de la résidence (côté salle de spectacle), un badge pour ce portillon est à disposition à l'accueil.
Un affichage sera réalisé pour une meilleure orientation.

5. QUESTIONS DIVERSES

La parole est donnée aux membres du Conseil pour s'exprimer sur le quotidien au sein de la résidence.

⇒ A quand le passage régulier d'une pédicure ?

Un nouveau pédicure interviendra de nouveau à la résidence dès le mois prochain.

⇒ Pendant l'instant repas du midi, serait-il possible d'informer les résidents sur le menu du jour et l'animation de l'après-midi ?

Cette demande a été étudiée avec l'équipe d'animation pour trouver le moyen adéquat pour y répondre rapidement et convenablement. Nous avons testé quelques idées, mais il s'avère complexe d'intéresser tout le monde lors de cette lecture d'information.

⇒ Il fait souvent froid devant les ascenseurs rouges, le moment de transfert n'est vraiment pas agréable pour le résident en fauteuil qui patiente devant.

Effectivement les transferts salle à manger / chambres après les repas, sont souvent longs pour les résidents qui attendent, soit devant les ascenseurs, soit dans le couloir de leur chambre. De plus, en période hivernale la cage d'ascenseur située aile gauche est très froide, il serait préférable de privilégier la zone ascenseur située au centre de la résidence => sensibilisation sera faite aux équipes.

Nous rappelons que les résidents nécessitant d'être raccompagné en chambre le midi et le soir relève d'un plan de soins. C'est-à-dire que c'est le personnel soignant, qui lors de la prise en soins quotidienne doit aller au bout de la démarche (cela évite les éventuels « oublis »).

⇒ Où en sont les démarches pour la mise en place d'un salon d'amitié pour les familles ?

Après échange avec notre prestataire pour installer une machine à café, cela ne sera pas possible car pas assez de débit de boisson journalier.

Cette demande est toujours à l'étude, et une autre approche sera analysée pour donner suite à ce projet.

⇒ Serait-il possible d'organiser, avec l'aide des animatrices, avant chaque réunion de CVS, un moment d'expression entre résidents, afin de collecter les informations et les points à aborder ?

Cela est une excellente idée qui entre dans une dynamique d'échange et de partage, avant chaque réunion un atelier en petit groupe sera organisé pour ouvrir la parole et faire remonter les informations.

Il en est de même pour les familles, nous rappelons que vous pouvez vous rapprocher du représentant des familles de notre résidence, qui est à votre écoute pour recueillir vos suggestions et/ou idées. Vous pouvez contacter Madame Marie-Paule Thiebaud, élue représentante des familles, au 06.12.12.12.46 ou par mail mp.thiebaud@wanadoo.fr, elle partagera vos avis lors de la prochaine instance.

⇒ Lors de l'hospitalisation d'une personne n'ayant pas d'entourage présent pour apporter des affaires personnelles, est-il possible que la résidence prenne le relais ?

Effectivement, échange avec le service soins pour qu'à chaque hospitalisation un point soit fait entre les proches et le service. Le cas échéant la résidence prendra le relais pour apporter le nécessaire de toilettes et effets personnels au résident hospitalisé.

⇒ Quelques points concernant la restauration.

- Il serait apprécié de proposer une plus grande variété de fruits en dessert.
- Pour les plateaux repas servis en chambre, un dessert est attribué lors du service, quelques fois il serait agréable d'avoir la possibilité d'en changer, avec celui du midi, un fruit ou même un autre parfum de yaourt par exemple. Une résidente exprime que certains agents épluchent les clémentines avant de les servir, ce geste est très apprécié.
Echange fait avec la gouvernante pour disposer plusieurs desserts sur le chariot de service et de proposer un choix au résident avant de dresser le plateau.
- Toujours trop de salade de décoration dans les assiettes ayant aucun intérêt gustatif car gaspillée, très peu la consomme.

⇒ Quelques points divers sur le quotidien de la résidence.

- Lors du dernier CVS nous avons mis en œuvre l'étude d'un système de passage contrôlé afin d'éviter le parking sauvage devant la résidence. Un devis a été réalisé pour un accès à notre parking privé à l'aide d'une barrière à lecture optique de la plaque d'immatriculation, équipée d'un interphone ; le montant s'élève à près de 20.000€. Après analyse par l'équipe de direction, ce tarif s'avère déraisonnable, et le choix a été fait de patienter jusqu'à la fin des travaux de la rue voisine, ce qui aura probablement pour effet de désengorger le stationnement à proximité.
- Remerciement à la Fondation Claude Pompidou pour les chocolats offerts à chaque résident pour Noël. Une carte de remerciement réalisée par l'animation, recueillant les messages des résidents, a été envoyée à la mairie de Belfort pour les chocolats reçus à Noël.
- Félicitations aux équipes de restauration pour les décorations de table à l'occasion des fêtes de fin d'année.
- Rapide lecture des événements indésirables signalés à la résidence depuis ce début d'année : un appareil auditif égaré, perte d'une carte vitale, disparition d'un bijou, agressivité lors d'une prise en soin. Nous rappelons que l'ensemble des signalements sont étudiés par la direction et une réponse, le cas échéant une investigation est apportée très rapidement.

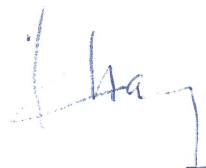
Levée de séance à 11h45.

Prochaine séance à convenir.

Le Directeur

A stylized, cursive signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

La Présidente

A cursive signature in blue ink, starting with a large 'L' and ending with a vertical line.